

# COMITE DU DOUBS BESANCON DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Mazars (Besançon) : 9 rue Madeleine Bres – BP 1543 -- 25009 BESANCON CEDEX Tel : +33 (0)3 81 53 28 55 – Siret 622 820 223 00122 - <u>www.mazars.fr</u>

COMITE DU DOUBS BESANCON DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

R.C.S.: BESANCON 778 297 705

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale de l'association COMITE DU DOUBS BESANCON DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITE DU DOUBS BESANCON DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

1

COMITE DU DOUBS BESANCON DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2023

# Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les ressources provenant de legs, dons et recettes accessoires de manifestations et sur les subventions versées pour la recherche et aides aux malades.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

# Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

# Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

# Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

#### En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des étéments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne :
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations la concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

# Le Commissaire aux Comptes

Mazars Bourgogne Franche-Comté

Besançon, le 28 mars 2024

Claude PETREMANT

Associé

Frais d'émission des emprunts (III) Primes de remboursement des emprunts (IV) Ecarts de conversion Actif (V)		

TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)

Assurance vie

Dons en nature restant à vendre

	 (1.0 100.07)	3 017 707.21	2 033 774.34
ENGAGEMENT REÇUS			
LEGS NET A REALISER			
Acceptés par les organes statutairement compétents Autorisés par l'organisme de tutelle Non opposition de l'organisme de tutelle			

3 160 457,58

(140 468 37)

3 019 989 21

Fonds propres sans droit reprise Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires Fonds propres avec droit reprise	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022	
Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires			
Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires			
Fonds promos awas decit repeled			
onds propres statutaires onds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation		A. A	
léserves		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
léserves statutaires ou contractuelles	2 756 916.80	2 753 421.	
Léserves pour projet de l'entité	2 108 243.66	1 922 197.	
utres réserves	648 673.14	831 224.	
leport à nouveau			
excédent ou déficit de l'exercice	174 599,23	3 495.0	
ituation nette (sous total)			
	2 931 516.03	2 756 916.	
onds propres consomptibles onds propres consomptibles			
Fonds associatifs résultat /controle de tiers financeurs			
subventions d'investissement	3 837.06	4 370.	
rovisions réglementées			
ONDS PROPRES - TOTAL I	2 935 353,09	2 761 286.8	
IVEN		2701200.0	
Fonds reportés liés aux legs ou donations Fonds dédiés		5 000.0	
ONDS REPORTES ET DEDIES - TOTAL II		5 000.0	
- Total desirement (1999)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	28 702.00	23 680.0	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	28 702.00	23 680.0	
MPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES			
imprunts obligataires convertibles			
outres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers			
VANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS			
WITTE			
ETTES ettes fournisseurs et comptes rattachés	55 934.12	44 007.4	
ettes fournisseurs et comptes rattaches ettes des legs et donations	25 671.98	17 500.	
ettes sociales	16 568.32	14 693,	
ettes fiscales	12 023.82	1 976.	
ettes sur immobilisations et comptes rattachés			
utres dettes egs et donations en cours de réalisation	1 670.00	9 836.	
roduits constatés d'avance			
MPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	55 934.12	44 007.4	
	33 73*.12	77 VV/.4	
carts de conversion passif (V)			
OTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 019 989.21	2 833 974.3	

COMPTE DE RESULTAT				
COMPTE DE RESULIAT	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mols	12 Mois	7,42,4141	
Cotisations	20074400			
COLORIOTIS	96 344.00	97 872.00	(1 528.00)	-1.56 9
Ventes de biens et services	94 041.96	105 640.75	(11 598.79)	-10.98
Ventes de biens . dont ventes de dons en nature	22 583.52	24 396.92	(1 813.40)	-7.43 9
Ventes de prestations de service	71 458.44	81 243.83	(9 785.39)	-12.04
dont parrainages	1 160.50	413.00	747.50	12.04
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	464 731.63	465 223.45	(491.82)	-0.11 9
Dons manuels Mécénats	453 031.63 11 700.00	465 223.45	(12 191.82)	-2.62 9
Legs, donations et assurances-vie	11 700.00		11 700.00	
Contributions financières reçues	344 547.89	142 089.82	202 458.07	
	0.1.07/10/	172 907.02		
Reprises sur amort., depr., prov. et transfert de charges				
Utilisations des fonds dédiés	5 000.00	10 000.00	(5 000.00)	50.00
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 004 665.48	820 826.02	183 839.46	22.40
Achats de marchandises	17 862.09	17 934.46	(72.37)	-0.40 %
Variation de stock			(, _,,,,	0.10 /
Autres achats et charges externes Aldes financières	145 652.21	125 145.48	20 506.73	16.39 9
mpôts, taxes et versements assimilés	424 163.91 4 588.81	430 088.14 2 527.00	(5 924.23) 2 061.81	-1,38 9 81,59 9
Salaires et traitements	155 126.87	141 441.70	13 685.17	9.68 %
Charges sociales	52 389.23	44 662.67	7 726.56	17.30 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17 468.34	15 655, 17	1 813.17	11.58 5
Reports en fonds dédiés		13 333.17	7 013.17	11.50
Autres charges	50 189.83	44 625.19	5 564.64	12.47 9
CHARGES D'EXPLOITATION	867 441.29	822 079.81	45 361,48	5,52 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	137 224.19	(1 253.79)	138 477.98	
De participation	T			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	48 090.50	5 154.25	42 936.25	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	48 090.50	5 154.25	42 936.25	
Octations aux amortissements, dépréciations et provisions				
ntérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				

COMITÉ DU DOUBS		13/03/2	024 - 15:14	Page 4
COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023 12 Mois	31/12/2022 12 Mois	VARIATION	%
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	185 314.69	3 900.46	181 414.23	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	152.33 533.00	42.65 533.00	109.68	0.00 %
PRODUITS EXCEPTIONNELS	685.33	575.65	109.68	19.05
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	434,53	11.70	422.83	<del></del>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	434.53	11.70	422.83	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	250.80	563.95	(313.15)	-55.53
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	10 966.26	969.41	9 996.85	
TOTAL DES PRODUITS	1 053 441.31	826 555.92	226 885.39	27.45
TOTAL DES CHARGES	878 842.08	823 060.92	55 781.16	6.78 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	174 599.23	3 495.00	171 104.23	-
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	63 726.26	76 986.62	(13 260.36)	-17.22 5
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	63 726.26	76 986.62	(13 260.36)	-17,22
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	63 726.26	76 986.62	(13 260.36)	-17.22 9
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	63 726.26	76 986.62	(13 260.36)	-17.22
NON AFFECTÉS				

# **TABLE DES MATIERES**

1.		TATION DE L'ASSOCIATION	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
DI	L'EXERCICI	<u> </u>	4
	1.1 OBJE	T SOCIAL	4
	1.2 NATU	JRE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES	4
	1.3 ÉVÈN	IEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTUF	RE 5
2.	DDIMCID	PES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
۷.			
	2.1 PRIN	CIPES GÉNÉRAUX	
	2.1.1	Préambule	
	2.1.2	Cadre légal de référence	
		OGATIONS	
	2.2.1	Cotisation des Comités Départementaux	
	2.2.2	Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)	Erreur ! Signet non défini.
3.	INFORM	1ATIONS RELATIVES AU BILAN	7
	2.1 NOT	ES SUR LE BILAN ACTIF	7
	3.1.1	Principes généraux	
	3.1.1 3.1.2	État de l'actif immobilisé (brut)	
	3.1.2.		
	3.1.3	Amortissements de l'actif immobilisé	
	3.1.4	Méthode et durées d'amortissements	
	3.1.5	Tableau de variation des immobilisations financières	9
	3.1.6	Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023	9
	3.1.7	Stocks	10
	3.1.1	Etat des échéances des créances	
	3.1.2	Tableaux des dépréciations	
	3.1.3	Disponibilités	
	3.1.4	Produits à recevoir par postes du bilan	
	3.1.5	Charges constatées d'avance	
		ES SUR LE BILAN PASSIF	
	3.2.1	Tableau de variation des fonds propres	
	3.2.2	Fonds dédiés	
	3.2.3	Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP	
	3.2.4	Provisions pour risques et charges	
	3.2.4. 3.2.4.		
	3.2.5	Dettes	
	3.2.5.		
	3.2.5.		
	3.2.6	Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)	
	3.3 AUTI	RES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	15
4.	INFORM	NATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	16
		IPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	
		DUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	
	4.2 FROI	Produits liés à la générosité du public	
	4.2.1		
	4.2.1.	· ·	
	4.2.1	3 Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)	Erreur! Signet non défini.
	4.2.1		
	4.2.1		
	4.2.2	Produits non liés à la générosité du public	
	4.2.2	3	
	4.2.2 4.2.2	·	
	4.2.3	Subventions et autres concours publics	
	4.2.4	Reprises sur provisions et dépréciations	

	4.2.5	Utilisation des fonds dédiés	21
	4.3 CHAI	RGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	
	4.3.1	Modalités de répartition des charges	21
	4.3.2	Missions sociales	
	4.3.3	Frais de recherche de fonds	
	4.3.3		
	4.3.3		
	4.3.4	Frais de fonctionnement	
	4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations	
	4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	
	4.4 CON	TRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	
	4.4.1	Principes généraux	23
	4.4.2	Principes de valorisation	24
		EAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	
	4.6 AUTI	RES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	
	4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	
	4.6.2	Charges et produits exceptionnels	26
	4.7 COM	PTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	
	4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	27
	4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	30
	4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public	30
5.	ALITDE	INFORMATIONS DE L'ANNEXE	31
٥.	-		
	5.1 INFO	RMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	
	5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)	31
	5.2 AUTI	RES INFORMATIONS	31
	5.2.1	Informations relatives aux bénévoles	31
	5.2.2	Informations relatives au personnel salarié	32
	5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	
	5.2.4	Certification du nombre d'adhérents	32

# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

#### 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organises étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

# 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

#### Action de recherche :

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

#### · Actions en direction des malades :

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

# • Actions d'information, et de prévention, dépistage

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

# Action de formation :

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

• Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

# 1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Cette année nous constatons une baisse du nombre des adhérents soit 12043 (-191 adhérents)
- Nous constatons une hausse de nos produits liés à la générosité du public de 207 665.41 euros due entre aux quotes-parts de la générosités reçus du siège concernant les legs et assurances vies.
- Changement du logiciel de gestion des dons en milieu d'exercice comptable.

Mentionner également les évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

Absence d'évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptible d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

# 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

# 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

Nous vous informons que les comptes des comités départementaux sont combinés par le Bureau National.

# 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

#### 2.2 DÉROGATIONS

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

# 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

 Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

# 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

	Α	В	С	D
Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	4 601			4 601
Immobilisations corporelles	346 206	8 719	2 620	352 305
Immobilisations financières	115			115
Total	350 922	8 719	2 620	357 021

# 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
<i>→</i>		
→		
Immobilisations corporelles	8 719	2 620
→ INMAC HP COLOR	1 367	
→ PC DELL DELEGUE	1 343	
→ ACH 2 SIEGE DE BUREAU	770	
→ SOCIE FENETRES X2	5 240	2 620
Immobilisations financières	0	0
→ …		
→		
Total	8 719	2 620

# 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.lmmobilisations incorporelles	4 601			4 601
Amort.Immobilisations corporelles Amort.Immobilisations financières	123 421	12 446		135 867
Total	128 022	12 446	0	140 468

# 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Améπagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

# 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	NEANT			
Autres titres immobilisés	NEANT			
Prêts	NEANT			
Autres immobilisations financières	NEANT			
Total	0	0	0	0

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

# 3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres	NEANT		
Tota	0	0	0

# 3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

# 3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif Éché ances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	
Actif im m obilisé				
→ Autres immobilisations financières	100	100		
Actif circulant et charges d'avance				
→ Créances clients et comptes rattachés	2 451	2 451		
→ Autres Créances	45 272	45 272		
→ Créances reçues par legs ou donations		0		
→ Charges constatées d'avance	7 553	7 553		
Total	55 376	55 376		

# 3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	NEANT			
Immobilisations corporelles	NEANT			
Stocks	NEANT			
Créances	NEANT			
Immobilisations financières	NEANT			
Total	0	0	0	0

Placem ents	Valeur Nette	Valeur actuelle	Dépréciation  Dotations Reprises		Produit financier
	Comptable				potentiel
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations			i		
Bons du trésor			i		
Autres valeurs mobilières			Í		
Total	0	0	0	0	0

# 3.1.3 Disponibilités

	EXERC	ICE 2023
Rubriques	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	336 149	
Livrets et comptes épargne	2 210 838	48 091
Comptes à terme	200 000	
Total	2 746 987	48 091

# 3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Fournisseurs débiteurs →		
, →		
Créances clients et comptes rattachés : TOTAL  → 4110 Clients publics	2 910	<b>4 431</b> 2 231
→ 4181 Clients factures à établir Créances par legs ou donation en cours de réalisation	2 910	2 100
Autres créances	450	450
→ 4012 Fournisseurs intragroupes	450	450
→ 4518 prel automatique	901	
→ 451211 Dons à recevoir du BN	20 890	23 336
→ 468710 Divers produits à recevoir du BN	15 345	14 259
→ 451101 Legs a recevoir du BN		5 432
→ 468801 Autres produits a recevoir du BN	8 136	
$\rightarrow$		
Disponibilités	2 746 987	2 554 598
Total	2 798 529	2 606 837

# 3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
CCA CONTRAT ASS VOIT	764,88	595
CCA ABONNEMENT RF CONSEIL	138	128
CCA CONTRAT ASS LOCAUX	1 462	1 369
CCA FACT ORANGE BUSINESS	241	241
CCA FACT ORANGE BUSINESS	19	38
CCA ACHAT PAPIER	2 354	3 270
CCA FACT PAGES JAUNES	130	130
CCA LOCAT° BOITE POSTALE	149	149
CCA CHARGE DE COPROPROETE	1 958	1 811
CCA SUR LOCATION VOITURE	339	
Total	7 554	7 731

# 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

# 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

	01/01/2023	Affectation	du résultat	Augme	ntation	Dimin	ution	31/12/2023
Variation des fonds propres	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale	1 922 197				186 046			2 108 244
→ Fonds de réserve missions sociales	831 224					182 551		648 673
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	-3 495	3 495	3 495	174 599	174 599			174 599
Subventions d'investissement	4 370					533		3 837
Provisions réglementées								
Total	2 754 296	3 495	3 495	174 599	360 645	183 084	0	2 935 353

# 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés	Mo	ntant initial	Fonds à engager au début de	Report en fonds dédiés	Utilis ation de fonds	Fonds restant à engager	
Issus de :	Année	Montant	l'exercice	(689)	reportés (789)	en fin d'exerice	
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0	
→ NEANT							
→							
<b>→</b>							
$\rightarrow$							
<b>→</b>							
$\rightarrow$							
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0	
→ NEANT							
→							
→							
$\rightarrow$							
<b>→</b>							
→						0	
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0	
→ NEANT							
→							
<i>→</i>							
→ ···	-	^	-	0	0	0	
Sous-Total "Legs"	-	0	0	0	U	- 0	
Contributions financières d'autres organismes		15 000	5 000	0	5 000	0	
→ Ligue nationale	2021	15 000	5 000		5 000	0	
→····							
Total	-	15 000	5 000	0	5 000	0	

Ligue Nationale Contre le Cancer – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2023 [13]

# 3.2.3 Provisions pour risques et charges

# 3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
-> Provisions pour charges sur legs ou donations				C
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	23 680	5 022		28 702
$\rightarrow$				
Total	23 680	5 022	0	28 702

# 3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

# 3.2.4 **Dettes**

# 3.2.4.1 Etat des échéances

		Degré	d'exigibilité du pa	ssif		
Dettes	Montant brut	Échéances				
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5		
Emprunts auprès des établissements de crédit :		0				
→ à plus de 1 an à l'origine  Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 949	24 949				
Dettes des legs ou donations		О				
Dettes fiscales et sociales	28 594	28 594	ĺ			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	İ			
Autres dettes	1 670	1 670				
Produits constatés d'avance		0				
Total	55 213	55 213	-			

# 3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	12 024	2 063
→ Impôt sur les sociétés	10 967	964
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	1 057	1 099
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	16 568	14 695
→ Urssaf/ Pôle emploi		
→ Caisse de retraite		
→ Caisse de prévoyance		
→ Personnel autres charges à payer		1
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	12 457	11 303
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	4 111	3 391
→ Prélèvement à la source		
Total	28 592	16 758

# 3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	15 132	12 260
→ FNP - Factures non parevenues		
4081 Fournisseurs factures a recevoir	9 788	7 006
4082 founisseurs factures a recevoir intragroupe	5 344	5 254
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
111		
Dettes des legs et donations :	0	0
Autres dettes :	19 295	25 538
428200 Dettes provisionnées pour congés	12 457	11 303
438200 Charges sociales sur congés payes	4 111	3 391
448000 Etat charges a payer	1 057	1 007
4684 charges à payer recherche		8 000
4685 charges à payer autres	1 670	1 837
Total	34 427	37 798

# 3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

**NEANT** 

[15]

# 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

# 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

IA LÍQUE 251 - COMITÉ DU DOUBS	Décem	ore 2023	Décembre 2022	
EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	595 029,71	588 231,55	577 311, 15	573 197,68
1.1 Réalisées en France	595 029, 71	588 231,55	577 311,15	573 197,68
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	197 681,85	190 883,69	177 153,82	173 040,35
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	397 347,86	397 347,86	400 157,33	400 157,33
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	100 596,59	92 852,35	85 282,65	80 575,95
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	100 596, 59	92 852,35	85 282,65	80 575,95
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	167 227,52	162 083, 19	156 310,71	148 932,45
3.1 Frais d'information et de communication	38 143,20	38 143,20	34 376,47	34 376,47
3.2 Frais de fonctionnement	115 362, 14	110 220, 14	108 875,81	101 509,25
3.3 Autres charges	13 722,18	13 719,85	13 058,43	13 046,73
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	5 022,00	5 022,00	3 187,00	3 187,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	10 966,26		969,41	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL CHARGES	878 842,08	848 189,09	823 060,92	805 893,08
EXCÉDENT OU DÉFICIT	174 599,23		3 495,00	

	Décemb	ore 2023	Décemb	bre 2022
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			2 653,64	2 653,64
Réalisées en France			2 653,64	2 653,64
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	63 726,26	63 726, 26	74 332,98	74 332,98
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	63 726,26	63 726,26	76 986,62	76 986,62

LA LÍQUE 251 - COMITÉ DU DOUBS	Décemb	re 2023	Décemb	re 2022
RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-969 937,76	-969 937,76	-762 081,38	-762 081,38
1.1 Cotisations sans contrepartie	-96 344,00	-96 344,00	-97 872,00	-97 872,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-464 731,63	-464 731,63	-465 223,45	-465 223,45
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-408 862, 13	-408 862, 13	-198 985,93	-198 985,93
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-78 503,55		-54 474,54	
2.1 Cotisations avec contreportie				
2.2 Parrainage des entreprises	-1 160,50		-413,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-76 361,94		-53 485,89	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-981,11		-575,65	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		1		
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-5 000,00	The American	-10 000,00	
TOTAL	-1 053 441,31	-969 937,76	-826 555,92	-762 081,38

	Décemb	ore 2023	Décemb	ore 2022
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-63 726,26	-63 726,26	-76 986,62	-76 986,62
Bénévolat Prestations en nature	-63 726,26	-63 726,26	- 76 986, 62	- 76 986,62
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE			Kind of the	
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-63 726,26	-63 726,26	-76 986,62	-76 986,62

# 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

# 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

# 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

# 4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 496.12 €

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Total pays Espagne	200
Total pays Etats Unis	20
Total pays Suisse	276
Total	496

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

# 4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

# 4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ Manifestations	31 023	48 108
→ Vente	22 584	24 397
→ Prestations et autres ventes	1 101	
→ Activite de récupération	4 000	1 914
→ Autres produits affectéx aux ùissions sociles (dont abonnements à vivre)	33 878	30 720
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Produits financiers	48 091	5 154
→ Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	268 186	88 604
→		
→		
Total	408 862	198 897

<sup>(</sup>a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

# 4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

# 4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

# 4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

•

#### 4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
→ Parrainage et recherche partenariat	1 161	413
→ Contributions financères reçues	76 362	53 486
→ Transfert de charges		
→ Autres produits d'activités annexes et prest	296	
→ Produits exceptionnels	685	576
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	78 504	54 475

#### 4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du passif « Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges »

# 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0	0
Total	0	0

# 4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	0	0
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	5 000	10 000
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	0	0
Total	5 000	10 000

# 4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

# 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie 35% sur action APPM, 7% sur l'action prévention, 1.34% sur la recherche, 9.26% sur la communication et 8.05% sur les frais de recherche de fonds. Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 12 décembre 2023

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	1 881	465	3 434	5 780
Assurance	1 492	234	1 412	2 904
Electricité et eau	299	56	335	690
Téléphone	1 970	366	2 209	4 545
Affranchissement	1 022	190	1 147	2 359
Charges de copropriété	3 280	609	3 679	7 568
Entretiens sur bien mobiliers	2 661	494	2 984	6 139
Maintenance	952	177	1 068	2 197
Taxes locales	1 339	249	1 502	3 090
Total	14 896	2 839	17 770	35 272

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	75 979	66 306
Actions d'information, de prévention et de dépistage	2 253	2 481
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de societé et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	34 191	32 007
Frais de fonctionnement (dont communication)	84 132	77 495
Frais traitement de dons	8 313	7 816
Total	196 555	186 105

# 4.3.2 Missions sociales

Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	140 709	130 870
Actions d'information, prévention, dépistage	39 606	31 081
Actions de formation	497	440
Actions de recherche	14 959	13 443
Actions de société et politique de santé	1 911	1 320
Actions autres		
Total	197 681	177 154
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	163 367	199 751
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche Actions autres	233 981	200 406
	397 348	400 157

# 4.3.3 Frais de recherche de fonds

#### 4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

#### 4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

# 4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	38 143	34 376
Frais de gestion :		
autres achat et charges externe	48 784	48 731
aides financières		
salaires et traitements	34 990	33 465
charges sociales	14 339	12 933
autres charges d'exploitation	180	163
impots, taxes et versments assimilés	2 656	1 705
cotisation statutaire 10%	13 413	11 880
dotation aux amortissements	12 446	12 468
Tot	al 164 951	155 721

# 4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et déprécations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

# 4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	

#### 4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

#### 4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat);
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

# 4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	63 726	76 987
	Total	63 726	76 987

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

# 4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT		Missions sociales		iales		Frais de recherche de fonds					
ENTRE	Réalisées en France Réalisées à l'étranger			Frais de	Dotations	Impôts sur Report en		TOTAL COMPTE DE			
LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	du public ressources	fonction- nement	aux provisions	les bénéfices	fonds dá dié s	RÉSULTAT	
Achats de marchandises	4 855				12 320		687				17 862
Variation de stock					00.074		52 933				145 652
Autres achats et charges externes	59 445	397 348			33 274		52 955				424 164
Aides financières	26 8 16	397348					2 942				4 5 8 9
Impôts, taxes et versement assimilés	1398				249						155 127
Salaires et traitements	57 740				35 5 0 7		61880				52 389
Charges sociales	20 492				9 6 4 6		22 252	1			52 389
Doations aux amortissements et dépréciations Dotations aux prévisions Reports en fonds dédiés							12 446	5 022			17 468
Autres charges	26 935				9601		13 65 3				50 190
Charges financières											
Charges exceptionnelles											0
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices									10 966		10 966
TOTAL	197 682	397 348	0	0	100 597	0	166 793	5 022	10 966	0	878 408

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE	AU DE RAPPROCHEMENT ENTRE Missions sociales			Frais de	TOTAL
LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger	recherche de fonds	fonction- nement	COMPTE DE RESULTAT
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations de services					
Personnel bénévole			63 726		63 726
TOTAL	. 0	0	63 726	0	63 726

Ligue Nationale Contre le Cancer – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2023

[25]

# 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

# 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	5 230
Tota	5 230

# 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
Produits exceptionnels	
→ Régul a recevoir 3 dons	150
→Différence de règlement	2
→	
→	
Total	152
Charges exceptionnelles	
→ Régul trop perçu de 150 euros	150
→ Différence de règlement	283
→ Différence de règlement	2
→	
→	
→	
Total	435

# 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

# 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

IA LÍQUE 025 - COMITÉ DU DOUBS	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
	DU PUBLIC	DO POBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE	588 231.55	573 197,68
1. MISSIONS SOCIALES	588 231,55	573 197,68
1.1 Réalisées en France	190 883,69	173 040,35
Actions réalisées par l'organisme	138 708,71	128 870,28
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé  Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	34 807,94	28 967,30
Actions de prevention et de pronotion du depistage en direction des professionnels Santé et autres publics	496,78	439,98
Actions de société et politique de santé	1 910,71	1 319,95
Actions internationales réalisées par l'organisme		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	14 959,55	13 442,84
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
Versements à d'autres organismes agissant en France	397 347,86	400 157,33
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé	163 367,35	199 751,33
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	222.000.51	200 406 00
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	233 980,51 155 280,51	200 406,00 152 724,00
Programmes nationaux Programmes régionaux et départementaux	78 700.00	47 682,00
Programmes regionaux et aepartementaux Mission reversement legs	70,00,00	47 002,00
Autres actions		
Actions de société et politique de santé		
1.2 Réalisées à l'étranger		elektrica and the
Actions réalisées par l'organisme		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	92 852,35	80 575,95
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	92 852,35	80 575,95
	46 409.36	39 550.85
Frais d'appel de dons Frais d'appel des legs	40 405,30	39 330,00
Frais traitements des dons	32 272,64	28 743,51
Frais de traitements des legs		
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et reventes	14 170,35	12 281,59
Activités de récupérations		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat recherche		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info, Prév, Dép Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Formation  Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat		
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	162 083,19	148 932,45
3.1 Frais d'information et de communication	38 143,20	34 376,47
Frais d'information et de communication externe	38 143,20	34 376,47
Frais d'information et de communication interne		
3.2 Frais de fonctionnement	110 220,14	101 509,25
Frais de gestion	94 151,12	87 924,79
Formation administrative		
Impôts et taxes	2 655,91	1 704,90
Cotisation statutaire 10%	13 413,11	11 879,56
3.3 Autres charges	13 719,85	13 046,73
Charges financières	841,31	578,50
Dotations aux amortissements	12 446,34	12 468,1
Charges exceptionnelles	432,20	
TOTAL DES EMPLOIS	843 167,09	802 706,08
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	5 022,00	3 187,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	121 748,67	
TOTAL	969 937,76	805 893,08

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		2 653,64
Réalisées en France	<b>新美国 可能是自己的</b>	2 653,64
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	63 726,26	74 332,98
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
TOTAL	63 726,26	76 986,62

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice		

LA LÍQUE  025 - COMITÉ DU DOUBS	Décembre 2023	Décembre 2022
District PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ	TOTAL GÉNÉROSITÉ
Détails RESSOURCES PAR ORIGINE CER	DU PUBLIC	DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-969 937,76	-762 081,38
1.1 Cotisations sans contrepartie	-96 344,00	-97872,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-464 731,63	-465 223,45
Dons manuels non affectés	-451 596,84	-452 243,87
Dons manuels affectés	-1 434,79	-12 779,58
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécenat	-11 700,00	-200,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-408 862,13	-198 985,93
Manifestations	-31 022,82	-48 197,68
Ventes (dont abonnement à vivre)	-22 583,52	-24 396,92
Prestations et autres ventes	-1 101,08	
Activités de récupération	-4 000,00	-1 913,50
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		20.740.00
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-33 878,26	-30 719,65
Autres produits affectés	-48 090,50	-5 154,25
Produits financiers  Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-268 185,95	-88 603,93
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	200 103,33	00003,30
AMARIA CALANT C. SERVICE CONTROL CONTR		
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		No. of the Control of
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES	-969 937,76	-762 081,38
	-909 937,76	
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-43 811,70
TOTAL	-969 937,76	-805 893,08
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	2 485 879,02	2 521 024,91
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	121 748,67	-43.811,70
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	6 346,65	8 665,81
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	2 613 974,34	2 485 879.02

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-63 726,26	-76 986,62
Bénévolat	-63 726,26	-76 986,62
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	-63 726,26	-76 986,62

# 4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

	Fiche de calcul des immobilisations acquises et financées par la générosité du public							
Immobilisation	Acquisition	Nature de l'immobilisation	Montant brut	Subvt d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la GP	Dotation brute	Dotation à neutraliser
IM000002	13/06/2012	batiment structure	223 819,78				4 476,97	4 476,9
IM000003	13/06/2012	batiment peinture	18 072,41				1 205,16	1 205,1
IM000004	14/10/2013	amenagement bureau m	5 387,45				215,59	215,5
IM000005	12/11/2013	amenagement bureau p	2 931,13				117,82	117,8
IM000006	18/11/2013	amenagement peinture	32 340,44				2 158, 22	2 158,2
IM000007	06/06/2014	amenagement bureau	2 723,60				279,48	279,4
IM000008	01/08/2014	amenagement chauffag	1 206,76				80,47	80,4
IM000033	13/06/2012	batiment chauffage	8 897,18				593,30	593, 3
1M000034	13/06/2012	batiment plomberie	18 072,41				723,11	723,1
IM000035	13/06/2012	batiment menuiserie	9 175,22				367,12	367,1
IM000038	06/02/2020	DYNAMIT ORDI PORTABL	1 100,40				35,66	35,6
IM000039	18/06/2020	COPIE REPRO PLIEUSE	1 020,00				157,72	157,7
IM000040	22/12/2021	PC DELL LATITUDE 352	690,00				230,00	230,0
IM000041	04/07/2022	ORDI PORTABLE DELL 3	769,36				256,45	256,4
IM000042	21/01/2022	UNIVR ACHAT CASQUES	2 400,00				800,00	800,0
IM000043	05/10/2022	BRUNEAU DESTRUCTEUR	633,00				211,00	211,0
IM000044	04/07/2023	INMAC HP COLOR LASER				1 366,80	224,00	224,0
IM000045	08/08/2023	FEDERAT" PC DELL DEL				1 343,30	177,86	177,8
IM000046	23/02/2023	TOP OFFICE ACH 2 CHA				769,98	131,75	131,7
IM000047	15/12/2023	SAS SOCIE FENETRES				2 619,61	4,66	4,6
			329 239,14			6 099,69		12 446,3

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

#### 4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

# 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

# 5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Le comité n'est pas concerné

# 5.2 AUTRES INFORMATIONS

# 5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit";	16			
Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc				
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	4	832		
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc réunions Organisation de manifestations				
Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD				
Collecte de matériels (cartouches, téléphones)				
Quête sur la voie publique ou à domicile	376	2797		48332,16
Démarches auprès des notaires, des entreprises				
Autres.	46	972		16796,16
Total	442	4 601	0	65 128

<sup>(1)</sup> A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

<sup>(2)</sup> Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

# 5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi

Rubriques	Nom bre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent ple in-temps (1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres	5	8 456	5
Total	5	8 456	5

<sup>(1) =</sup> nombre d'heures DADS/1820 heures

# 5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant	
6251 - Voyages et déplacements	es et déplacements Frais de transport et hébergement		
52· •			
8	*··		
ger •	***		
	Total	6 552	

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

# 5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 12043 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.